

[]

**Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès
au grade d'administrateur
2eme Grade (Echelle 11)
Session du 17/05/2015**

**2^{ème} Epreuve
Spécialité : Finance et marchés publics.**

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

Nom et prénom :

PPR (DOTI) :

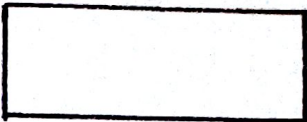
N° de la Carte d'Identité Nationale (CIN) :

Centre d'examen :

N° d'examen :

N° de la salle :

A/5



Répondre aux questions suivantes :

QUESTION N°1 (4 points).

La régionalisation est un choix stratégique. Elle est à la fois, un principe de bonne gouvernance et un moyen d'amélioration de l'efficacité de l'action de santé. Elle permet la responsabilisation des niveaux locaux qui sont les plus concernés par les problèmes de santé.

- Quels sont les actions entrepris par le Ministère de la santé qui visent à appuyer la Direction Régionale de la Santé dans l'accomplissement de ses missions ?

QUESTION N°2 (4 points).

www.ispits.net

Les marchés publics ont été identifiés parmi les domaines les plus exposés au risque de malversation et de corruption. un système de passation des marchés publics peu efficace peut entraîner un gaspillage des ressources financières, et par conséquent entraver le développement du pays ; par contre la gestion saine des marchés publics est un élément fondamental supportant la bonne gouvernance.

- Relatez les mesures introduites par la réglementation des marchés publics visant en particulier la moralisation et la bonne gouvernance dans la gestion de ces marchés.

QUESTION N°3 (4 points).

www.ispits.net

Dans un objectif de performances, d'amélioration des services rendus par les établissements de soins et de recentrage des efforts des professionnel de la santé sur le métier des soins, le ministère de la santé a adopté l'externalisation de certains service comme la restauration, l'entretien des locaux, la maintenance, le brancardage et autres.

- A votre avis, quels sont les avantages offerts par ce mode de gestion et quelles sont ces limites ?

QUESTION N°4 (4 points).

- Dans quelle mesure peut-on considérer que le contrôle interne est un élément de la bonne gouvernance ?

www.ispits.net

QUESTION N°5 (4 points).

L'amélioration et l'extension de la couverture médicale constitue l'un des piliers du développement humain et social au Maroc. Deux régimes de la couverture médicale de base ont été mis en place. L'Assurance Maladie Obligatoire de base (AMO) et le Régime d'Assistance Médicale (RAMED).

Le RAMED, qui est fondé sur les principes de l'assistance sociale et de la solidarité nationale vise la population économiquement démunie.

- Relatez les ayants droit de ce régime en précisant les mécanismes d'attribution et d'éligibilité de ce droit ?

Réponses :

A series of approximately 35 horizontal dotted lines for writing answers.

3/6